

RESPONSABLE
Djamel DJOUAHER



Renseignements et inscriptions

Centre Social
« Porte Dauphine »

Avenue du Général de Gaulle
38290 LA VERPILLIERE

☎ 04 26 38 40 20

centresocial@laverpilliere.eu



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

11 - 14 ans

- La Verpillière -



INSCRIPTIONS 2017

Les dossiers annuels d'inscription sont à retirer à l'accueil du Centre Social « Porte Dauphine » et à renouveler chaque année, **début décembre**.

Pour valider votre inscription annuelle, merci de remplir un nouveau dossier 2017 :

- Fiche de renseignements + notification CAF
- Fiche sanitaire de liaison remplie et signée par votre médecin traitant.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

Merci de nous informer de toute modification de situation durant l'année (adresse postale, adresse E-mail, téléphone, mariage ...).

Les programmes d'activités pour les vacances scolaires sont envoyés par mail. C'est pourquoi votre adresse mail est indispensable. Si vous n'avez pas d'adresse mail, le programme est à votre disposition à l'accueil du Centre Social.

UN LIEU & DES HORAIRES

Centre Social Porte Dauphine, salle Tahiti

08h30 – 12h00	matin
13h30 – 17h30	après-midi
08h30 – 17h30	journée

Pendant les vacances, les jeunes peuvent apporter et prendre leur repas au Centre Social (une cuisine et une salle sont à leur disposition).

OUVERTURES

Vacances scolaires Hiver, Printemps, Été, Toussaint et Noël.

Les programmes d'activités seront disponibles les jours suivants :

VACANCES	DATES	Inscriptions
HIVER	1 ^{er} février 2017	Du 2 au 10 fév. 2017
PRINTEMPS	29 mars 2017	Du 30 mars au 7 avril 2017
ETE	31 mai 2017	Du 1 ^{er} au 7 juin 2017
TOUSSAINT	4 octobre 2017	Du 5 au 13 oct. 2017
NOEL	6 décembre 2017	Du 7 au 15 décembre 2017

Des activités et des sorties à gogo !!!!

Cinéma, patinoire, accrobranche, piscine, bowling, lasergame, jeux, tournoi de Baby-foot, tournoi de billard... Projets vidéo ou bande dessinée, activités manuelles....

TARIFS

La participation financière des journées de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement dépend de votre quotient familial et est applicable à chaque vacances. Elle est établie pour une inscription à la semaine.

Le paiement des semaines se fait à l'inscription par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC ou en espèces.

Afin de connaître le montant des semaines pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) 11-14 ans, merci de fournir lors de l'inscription :

- votre notification CAF ou votre numéro d'allocataire (CAF de Vienne) OU
- votre dernier avis d'imposition + le montant de vos prestations familiales.

REGLEMENT INTERIEUR

Les jeunes prendront connaissance du règlement intérieur, lors du 1^{er} contact avec l'équipe d'animation. Ce règlement pourra évoluer en fonction des suggestions des jeunes.

L'A.L.S.H. 11-14 ans, une passerelle entre les 2 autres A.L.S.H. (3-10 ans et 14-17 ans)

Certaines actions ponctuelles associeront l'ensemble des enfants des 3 A.L.S.H. Elles s'inscriront avec l'objectif de favoriser les passerelles entre les trois secteurs (3-10 ans / 11-14 ans et 14-17 ans).

Nous vous informons que tout objet et documentation extérieurs à l'activité sont interdits (Téléphone portable, MP3, jeux vidéo...). Ils seront confisqués pour éviter perte, vol ou dispute.